



VILLE DE XERTIGNY

PROCES VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 Avril 2026
à 20h30 à l'Hôtel de Ville

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Séance Ordinaire, à l'Hôtel de Ville de XERTIGNY, le 9 Avril 2026 à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Michaël THIEBAUT, Maire.

Etaient Présents :

BERNIER Vincent
DELEPINE Anne
DEPARIS Laura
DUCHENE Denis
DURAND Stéphane
ETIENNE DUREN Marie-Françoise
ETIENNE HONORE Cécilia
GEHIN Hugo
GEHIN Patricia
GRANDCLAUDON Robert
GUEDES Anthony
HAYOTTE Michel
JANSSEN-FERRY Fanchon
LAPOIRIE André
LAVE Michel
MANGEAT Delphine
MARCOT Véronique
MUNIER Claudine
PIERREL Maxime
PLANCHON Laure
SCASSO Jérémie
THIEBAUT Emmanuelle
THIEBAUT Michaël.

Secrétaire de Séance :

JANSSEN-FERRY Fanchon

SOMMAIRE

- Procès-Verbal de la Séance du 20 Mars 2026

- Finances :
 - Loyers des Baux des Cellules Commerciales

- Institution :
 - Création des Commissions Communales
 - Représentants des Structures Communales et Intercommunales
 - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
 - Correspondant Défense
 - Commission d'Appel d'Offre (CAO)
 - Commission Communale des Impôts Directs

- Intercommunalité :
 - SDEV – Passage en Leds de 224 Points d'Eclairage

- Questions et Informations Diverses

Pour des questions d'organisation, Monsieur le Maire propose de reporter le point relatif à la Commission Communale des Impôts Directs à la prochaine séance. Cette proposition est validée à l'unanimité.

Finances :

Loyers des Baux des Cellules Commerciales

Monsieur le Maire rappelle qu'une révision annuelle du montant des loyers des Cellules Commerciales, situées Rue Demangel, est prévue dans les baux signés avec les deux commerçants concernés. Compte tenu du contexte économique actuel et de l'expertise encore en cours de l'assurance dommages-ouvrages pour la cellule du boulanger, il propose de ne pas appliquer la révision annuelle prévue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas appliquer, pour 2026, la révision annuelle due pour les deux Cellules Commerciales et précise que les montants de loyers applicables seront en conséquence ceux de 2023.

Institution :

Création de Commissions Communales

Monsieur le Maire explique qu'il revient au Conseil Municipal de statuer sur la création des Commissions Communales règlementaires, qui seront chargées d'étudier, pendant le mandat, les questions et projets d'intérêt local soumis au Conseil Municipal ou au Maire, en fonction des grands thèmes traités et également d'élire les membres desdites Commissions. Il rappelle que ces commissions ne peuvent être constituées que d'élus municipaux, sachant toutefois, qu'en fonction des thèmes abordés, des personnalités qualifiées pourront être conviées à participer aux réunions. Elle rappelle également que les membres sont désignés à bulletin secret, sauf décision du Conseil Municipal à l'unanimité. La composition des commissions doit toutefois respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de créer les commissions municipales suivantes, décide de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres de chaque commission, rappelle que le Maire est Président de droit de chacune des commissions et décide de désigner les membres suivants dans chacune des commissions :

Président de toutes les Commissions Communales : Michaël THIEBAUT

COMMISSIONS COMMUNALES	ELUS MUNICIPAUX
Finances, Projets Stratégiques et Démocratie Participative	TOUS les élus municipaux ET/OU Commissions Spécifiques
Politique Jeunesse (Vie Scolaire, Périscolaire, Extrascolaire, CMJ et Club Ados), École de Musique et Nouvelles Technologies	DELEPINE Anne, DEPARIS Laura, ETIENNE HONORE Cécilia, GEHIN Hugo, GUEDES Anthony, HAYOTTE Michel, JANSSEN-FERRY Fanchon, MANGEAT Delphine, PLANCHON Laure, SCASSO Jérémie et THIEBAUT Emmanuelle.
Communication, Culture, Développement Economique, Tourisme et Patrimoine	DELEPINE Anne, DEPARIS Laura, DUCHENE Denis, ETIENNE DUREN Marie-Françoise, GEHIN Hugo, GUEDES Anthony, JANSSEN-FERRY Fanchon, LAPOIRIE André, MARCOT Véronique, PIERREL Maxime, PLANCHON Laure et SCASSO Jérémie.
Fêtes et Cérémonies, Animations Communales, Sport et Associations	DUCHENE Denis, DURAND Stéphane, ETIENNE DUREN Marie-Françoise, GEHIN Hugo, GRANDCLAUDON Robert, GUEDES Anthony, JANSSEN-FERRY Fanchon, MANGEAT Delphine, MUNIER Claudine, PLANCHON Laure et SCASSO Jérémie.
Travaux Externalisés et en Régie, Bâtiments, Logements Communaux, Accessibilité, Sécurité, Cimetières et Cadre de Vie	BERNIER Vincent, DUCHENE Denis, DURAND Stéphane, GRANDCLAUDON Robert, GUEDES Anthony, HAYOTTE Michel, LAVE Michel, MARCOT Véronique et PIERREL Maxime.
Urbanisme, Habitat, Réseaux Humides (Eau Potable, Pluvial et Assainissement), Réseaux Secs, Voirie, Mobilités, Politique Vélo et Sécurité Routière	BERNIER Vincent, DURAND Stéphane, ETIENNE DUREN Marie-Françoise, GEHIN Hugo, GEHIN Patricia, GRANDCLAUDON Robert, GUEDES Anthony, LAPOIRIE André, LAVE Michel, MARCOT Véronique, MUNIER Claudine, PIERREL Maxime et SCASSO Jérémie.
Forêt, Chasse, FODEX et Transition Écologique	DUCHENE Devis, DURAND Stéphane, GRANDCLAUDON Robert, GUEDES Anthony, LAPOIRIE André, LAVE Michel, MANGEAT Delphine, MARCOT Véronique, PLANCHON Laure et PIERREL Maxime.
Solidarité, Cohésion Sociale, Services à la Personne et Tiers Lieu	DELEPINE Anne, DEPARIS Laura, ETIENNE DUREN Marie-Françoise, ETIENNE HONORE Cécilia, GEHIN Patricia, GUEDES Anthony, HAYOTTE Michel, MANGEAT Delphine, MARCOT Véronique, MUNIER Claudine et THIEBAUT Emmanuelle.

Représentants au sein des Structures Communales et Intercommunales

Suite au renouvellement des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire rappelle les différents groupements auxquels adhère la commune, ainsi que le nombre de délégués qu'il convient d'élire pour représenter la commune au sein de chaque structure. Il est procédé aux élections suivantes par les membres présents :

Entités sur la Commune de Xertigny

Association Les Amis d'Ici

Monsieur le Maire précise que le Maire y siège de droit et qu'un Délégué Titulaire doit être élu. Est candidat : SCASSO Jérémie. A l'unanimité, SCASSO Jérémie est désigné comme Délégué Titulaire.

Association Echang'EnR

Monsieur le Maire précise qu'un Représentant Titulaire doit être nommé comme interlocuteur dans l'opération d'autoconsommation collective lancée sur le précédent mandat. Est candidat : LAPOIRIE André.

A l'unanimité, LAPOIRIE André est désigné comme Représentant Titulaire.

Collège Camille Claudel

Monsieur le Maire précise que le Maire y siège de droit et qu'un Délégué Suppléant doit être élu. Est candidat : GUEDES Anthony.

A l'unanimité, GUEDES Anthony est désigné comme Délégué Suppléant.

ERRE – Relais de l'Egalité

Monsieur le Maire précise que deux Représentants (un Titulaire et un Suppléant) doivent être élus.

Election du Titulaire : A l'unanimité, GRANDCLAUDON Robert est désigné comme Représentant Titulaire.

Election du Suppléant : A l'unanimité, MUNIER Claudine est désignée comme Représentante Suppléante.

EHPAD Les Buissons (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)

Monsieur le Maire rappelle que le Maire y siège de droit en tant que Président de l'instance. En sus, le Conseil Municipal doit élire en son sein deux membres du Conseil d'Administration. Sont candidats : GEHIN Patricia et HAYOTTE Michel.

A l'unanimité, GEHIN Patricia et HAYOTTE Michel sont désignés comme Membres du Conseil d'Administration.

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire (SISS)

Monsieur le Maire précise que quatre Délégués Titulaires doivent être élus. Les autres communes disposeront de deux représentants chacune et le nouveau Comité Syndical élira en son sein ses futurs Président et Vice-Président. Sont candidats : DURAND Stéphane, GUEDES Anthony, LAPOIRIE André et THIEBAUT Michaël.

A l'unanimité, DURAND Stéphane, GUEDES Anthony, LAPOIRIE André et THIEBAUT Michaël sont désignés comme Représentants Titulaires.

Entités Intercommunales

Association du Pays de la Vôge

Monsieur le Maire précise que le Maire y siège de droit et qu'un Délégué Titulaire doit être élu. Est candidat : GEHIN Patricia.

A l'unanimité, GEHIN Patricia est désignée comme Déléguée Titulaire.

Communauté d'Agglomération d'Epinal

Monsieur le Maire rappelle que les Représentants sont directement fléchés sur les Listes Electorales et indiqués sur les Bulletins de Vote. Il convient toutefois de prendre acte de leur nomination officielle dans la présente Délibération.

Représentants Titulaires : Michaël THIEBAUT et Claudine MUNIER

Représentant Suppléant : Anthony GUEDES

Fédération Nationale des COmmunes FORestières (FNCOFOR)

Monsieur le Maire précise que deux Délégués (un Titulaire et un Suppléant) doivent être élus.

Election du Titulaire : A l'unanimité, LAVE Michel est désigné comme Délégué Titulaire.

Election du Suppléant : A l'unanimité, MANGEAT Delphine est désignée comme Déléguée Suppléante.

Forêt d'Exception Darney-La Vôge - FODEX

Monsieur le Maire précise qu'un Délégué Titulaire doit être élu. Est candidat : MANGEAT Delphine.

A l'unanimité, MANGEAT Delphine est désignée comme Déléguée Titulaire.

Syndicat Mixte du SCOT du Pays des Vosges Centrales (SCoT)

Monsieur le Maire précise que deux Délégués doivent être élus. Sont candidats : GEHIN Hugo et BERNIER Vincent.

A l'unanimité, GEHIN Hugo et BERNIER Vincent sont désignés comme Délégués.

Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC)

Monsieur le Maire précise qu'un Délégué Titulaire doit être élu. Est candidat : MUNIER Claudine.

A l'unanimité, MUNIER Claudine est désignée comme Déléguée.

Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV)

Monsieur le Maire précise qu'un Délégué Titulaire doit être élu. Ce dernier siègera au sein du Comité Local d'Epinal, représentant 75 communes et 61 992 habitants, au sein duquel seront ensuite élus 9 Délégués Titulaires et 9 Délégués Suppléants qui siègeront au sein du Comité Syndical du SDEV. Est candidat : LAPOIRIE André.

A l'unanimité, LAPOIRIE André est désigné comme Délégué Titulaire.

Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)

Monsieur le Maire précise qu'un Délégué Titulaire doit être élu. Est candidat : GEHIN Hugo.

A l'unanimité, GEHIN Hugo est désigné comme Délégué Titulaire.

Syndicat Mixte du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges

Monsieur le Maire précise que deux Délégués doivent être élus. Sont candidats : THIEBAUT Michaël et DUCHENE Denis.

A l'unanimité, THIEBAUT Michaël et DUCHENE Denis sont désignés comme Délégués.

Syndicat Intercommunal de Collecte et Valorisation des Déchets (SICOVAD)

Monsieur le Maire précise qu'un Délégué Titulaire doit être élu. Est candidat : DURAND Stéphane.
A l'unanimité, DURAND Stéphane est désigné comme Délégué Titulaire.

Élection des Représentants du CCAS

Monsieur le Maire expose que la moitié des membres du Conseil d'Administration du CCAS sont élus par le Conseil Municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire dans son exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à 9 le nombre de membres à élire.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est Président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste. Monsieur le Maire recueille les listes candidates. Il doit être procédé à l'élection par bulletin secret. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, procède à l'élection de ses représentants au Conseil d'Administration.

Ont été proclamés, à l'unanimité, membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : GEHIN Patricia – DELEPINE Anne - DEPARIS Laura – ETIENNE DUREN Marie-Françoise – ETIENNE HONORE Cécilia – HAYOTTE Michel – MANGEAT Delphine – MUNIER Claudine – THIEBAUT Emmanuelle.

Élection du Correspondant Défense

Monsieur le Maire explique que le Gouvernement a entrepris une série d'actions destinées à renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées, par le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne. Dans ce cadre, comme lors du mandat précédent, il a été décidé d'instaurer au sein de chaque Conseil Municipal une fonction de Conseiller Municipal en charge des questions de défense. Ce conseiller a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense avec les autorités civiles et militaires. Il remplit une mission d'information et de sensibilisation auprès des administrés en matière de parcours de citoyenneté, de réserve citoyenne, d'activités de défense et de devoir de mémoire. Il dispose pour ce faire d'un espace spécifique sur le site internet du Ministère de la Défense.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder au vote à scrutin public et désigne M. GRANDCLAUDON Robert en tant que Correspondant Défense.

Commission d'Appel d'Offres CAO / Commission de Délégation de Services Publics CDSP

Monsieur le Maire explique que, pour les marchés publics passés selon une Procédure Formalisée dont la valeur estimée HT prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens et pour les marchés publics relevant d'une procédure de Délégation de Services Publics, le(s) titulaire(s) est/sont choisi(s) par une Commission dite d'Appel d'Offres ou, le cas échéant, de Délégation de Services Publics, composée conformément aux dispositions de l'article L 1411-5. Cette commission est composée, pour les communes de moins de 3 500 habitants, par le Maire, Président de droit, et trois membres du Conseil Municipal élus par l'assemblée à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est précisé qu'en cas d'empêchement, le Maire pourra se faire représenter à cet effet par un représentant désigné par arrêté, qui ne pourra pas être un membre élu de ladite commission.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection au scrutin public.

Proclame élus Membres Titulaires : BERNIER Vincent, DURAND Stéphane et GEHIN Patricia. Proclame élus Membres Suppléants : DUCHENE Denis, GRANDCLAUDON Robert et MUNIER Claudine.

Intercommunalité :

Passage en Leds de 224 Points d'Eclairage

Monsieur le Maire présente le projet suivant : Passage en Leds de 224 Points d'Eclairage. Il précise que le coût de l'opération s'élève à 148 683,16 € HT et précise que ces travaux ne peuvent plus bénéficier de subventions départementales. La participation du SDEV s'élèvera à 70 % du montant HT du projet, plafonné à 750 € HT de travaux par point lumineux et 200 points lumineux maximum par an et par commune (avec une marge de 10%), conformément à la décision du Comité du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges en date du 19 Juin 2025. Les prises en charge du SDEV sont cumulables avec d'autres financements, le taux de participation du SDEV interviendra après les autres financements possibles. La participation de la commune s'élèvera donc au complément de la participation du SDEV, soit 30% minimum, en fonction du coût par point lumineux et du nombre de points lumineux concernés par le projet. Par ailleurs, dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et de la maîtrise de l'énergie, le SDEV est inscrit sur le Registre National des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et y dépose en son nom propre les CEE liés aux travaux qu'il fait réaliser sur son patrimoine. Le système des CEE permet de valoriser certaines économies d'énergie en comptabilisant l'économie d'énergie réalisée pendant la durée de vie estimée de l'équipement. Ces CEE sont valorisés en euros lors de leur vente. Ils proviennent d'actions diverses réalisées, notamment lors de la rénovation du parc d'éclairage public. Les cessions au mieux offrant étant valables sur de courtes périodes, il est proposé de vendre au plus offrant la totalité des CEE disponibles. La transaction sera réalisée via la plateforme EMMY du Registre National des CEE. Une fois la transaction réalisée, le SDEV reversera 80% du montant obtenu à la commune et conservera 20% pour les frais de gestion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet tel qu'il est présenté, autorise la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, maître d'ouvrage, s'engage à verser au SDEV le montant de sa participation, dès que la demande lui en sera faite, soit 30% a minima du montant réel HT du projet, approuve le principe de cession des CEE déposés par le SDEV et la signature de l'acte de cession et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire, et notamment la cession des CEE.

Questions Diverses

Aucune Question Diverse n'a été déposée par les Elus Municipaux.

Informations Diverses

1\ Informations sur les Délégations au Maire

Pas de nouveaux Marchés Publics passés.

2\ Travaux en Cours sur la Commune

- **Travaux en Régie** : parmi tous les travaux effectués par l'équipe, à noter notamment que le curage des fossés touche à sa fin, qu'une sécurisation des ouvrages d'art est en cours et qu'un nouveau parking au niveau de la Cascade du Gué du Saut devrait prochainement être réalisé par les agents techniques.
- **Travaux sur l'Eglise Notre Dame de la Nativité de Rasey** : les travaux de réfection de peinture sont achevés, l'entreprise JOLY FILS devrait intervenir prochainement pour la réfection de la protection des vitraux.
- **Travaux de Renforcement de la Défense Incendie** : les travaux d'installation d'une bâche pour le secteur des carrières devrait débiter à compter du Lundi 13 Avril.
- **Travaux de Renouvellement des Canalisations d'Eau sur la RD de la Gare + la Route de Bains** : la CAE a lancé des études de renouvellement des canalisations vieillissantes sur les deux secteurs mentionnés ; le renouvellement de la conduite côté Gare devrait être réalisé avant l'été et côté Route de Bains pour la fin d'année 2026.

3\ Divers :

- Divers RDV ont eu lieu entre l'ancienne et la nouvelle Municipalité pour transmission des dossiers et des méthodes de travail, le tout chapeauté par la Conseillère Déléguée à la Transmission, Véronique MARCOT.
- Des recrutements sont en cours pour les Ateliers Municipaux (postes polyvalent bâtiment et voirie).
- Le CEL des Vacances d'Avril a été distribué dans les écoles et se déroulera du 13 au 24 Avril, avec certaines nouvelles activités.

4\ Agenda :

- 10 Avril : RDV COLAS – Programme de Voirie 2026
- 10 Avril : Moment de Convivialité à l'Ecole Primaire – Plan de Mobilité Scolaire
- 10 Avril : Distribution des Pièges pour la Lutte contre les Frelons Asiatiques
- 11 Avril : AG du Souvenir Français
- 12 Avril : AG UNC Xertigny
- 13 Avril : Conseil Communautaire de la CAE – Election du Président et Vice-Présidents
- 14 Avril : Bureau des Amis D'Ici
- 15 Avril : Réunion avec les Interlocutrices de la CTG (Convention Territoriale Globalisée)
- 16 Avril : AG Groupama
- 21 Avril : Dernière Projection de Cinéma pour Alain HARTER
- 24 Avril : Election des Représentants Cantonaux pour l'AMV 88
- 25 Avril : Visite de la Commune pour les Elus Municipaux
- 25 Avril : Pièce de Théâtre à la Salle Polyvalente (partenariat Clubs de Foot La Chapelle et Xertigny + la Commune de Xertigny)
- 27 Avril : Conseil Communautaire de la CAE
- 29 Avril : Commission Animations
- 29 Avril : CA de l'EHPAD
- 30 Avril : Commission Urbanisme
- Prochain CM : Mercredi 6 Mai

Le présent Conseil Municipal a été clôturé à 21h53.

A Xertigny, le 9 Avril 2026

Michaël THIEBAUT

Maire de Xertigny

